

"Si l'extradition d'Assange aux États-Unis se confirme, le monde ne sera plus jamais le même"



Article rédigé par *Marianne*, le 24 mai 2024

Source [Marianne] : Ce 20 mai, Julian Assange a été autorisé par la justice britannique à faire appel de son extradition aux États-Unis. Mais la menace persiste sur le lanceur d'alerte et fondateur site WikiLeaks qui risque la prison à vie outre-Atlantique. L'un de ses avocats, Christophe Marchand, livre à « Marianne » le récit d'un homme exténué mais pas totalement défait.

À l'heure de l'invasion russe en Ukraine ou des exactions commises par Israël à Gaza, Julian Assange sous les verrous et WikiLeaks entravé, le monde est sûrement passé à côté d'informations cruciales pour comprendre toute sa complexité et sa brutalité. Après plus d'une décennie de détention arbitraire de sa figure-phare, le site WikiLeaks ne semble plus avoir les mêmes capacités qu'auparavant pour percer à jour des crimes de guerre ou des scandales de corruption à grande échelle.

Le tarissement de ses financements extérieurs et la chape de plomb judiciaire tombée tous azimuts sur les lanceurs d'alerte ont réduit drastiquement sa force de frappe. En 2010, alors que les États-Unis et ses alliés occidentaux menaient un combat mondial contre le terrorisme, WikiLeaks avait révélé, à coups de fuites de milliers de comptes rendus de conversations secrètes diplomatiques et des renseignements (CIA), le vrai visage de l'impérialisme américain et de sa pernicieuse et violente politique étrangère.

[Lire la suite](#)

24/05/2024 01:00